



Numéro d'appel du Centre d'Information Fiscale à Distance

81.100.400



Où que vous soyez, le Centre d'Information Fiscale à Distance est à votre service

الادارة العامّة للأداءات DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Les impôts : comprenez-les...
sûrement vous gagnez

Adresse: 93, Av. Hédi Chaker - 1002 Tunis

(+216) 71.802.055 - **(**+216) 71.799.010

www.finances.gov.tn

الادارة العامّة للأداءات **DIRECTION GÉNÉRALE** DES IMPÔTS



Qui sommes-nous?

Le centre d'information fiscale à distance est un centre d'appel relevant de la Direction Générale des Impôts chargé de répondre à toutes vos questions d'ordre fiscal.

Quel est notre domaine de compétence?

Nous répondons à toutes vos questions fiscales relatives:

- aux procédures d'obtention d'un matricule fiscal pour l'exercice de vos affaires,
- à vos obligations et droits fiscaux,
- aux avantages fiscaux et financiers dont vous pouvez bénéficier,
- à l'Impôt sur le Revenu, à l'Impôt sur les Sociétés et à la Taxe sur la Valeur Ajoutée,
- aux impôts à payer aux collectivités locales,
- aux droits d'enregistrement des contrats et actes aux recettes des finances,
- à la télé-déclaration,
- aux modalités de payement ou de restitution de vos impôts et leurs échéances,

et autres thèmes fiscaux.

Qui peut nous contacter?

Nos services sont destinés à tous les citoyens (salariés, professionnels, ...) ainsi qu'à toutes les entreprises, sans avoir besoin de s'identifier.

Ravis de vous servir :

Du lundi au vendredi De 8 heures à 18 heures (sous réserve de l'horaire administratif d'été)



Le Centre d'Information Fiscale à Distance

81.100.400

Coût d'appel par minute (Tarif en TTC) : Fixe : 70 millimes / Mobile : 140 millimes